Assistants parlementaires du MoDem : Sylvie Goulard a remboursé 45 000 euros au Parlement européen

06/09/2019 à 18h50

Selon les informations du Point, Sylvie Goulard, ex-députée européenne et proposée par Emmanuel Macron comme commissaire européenne, a remboursé cet été la somme de 45 000 euros. En versant une telle somme, l'ancienne députée met en difficulté François Bayrou et Marielle de Sarnez dans l'affaire des assistants parlementaires du MoDem.

Elle correspond à plusieurs mois de salaire de Stéphane Thérou, son ancien assistant parlementaire, qui ne travaillait plus pour elle entre la fin de son premier mandat, en 2013, et le début du second, en 2014 (année des élections européennes), mais qui a continué à être payé. Pour mettre ses compétences au service du siège parisien du MoDem ? Les enquêteurs cherchent à l'établir. […]

En France, la question qui intéresse les juges est désormais de savoir si Stéphane Thérou a travaillé pour le MoDem, alors qu'il était censé être en « recherche d'emploi » ? « Sylvie Goulard ne savait pas ce qu'il faisait de son temps lorsqu'il a arrêté de travailler pour elle, jure un proche. Elle a pour sa part régularisé sa situation. Mais elle ne sait pas si Stéphane Thérou travaillait pour le MoDem pendant cette période. » […]